

LA LETTRE DU MAIRE



CHÈRES BAVILLIÉROISES, CHERS BAVILLIÉROIS,

Depuis le 22 novembre, le Centre Communal d'Action Sociale vous propose de créer vous-même un cadeau de Noël pour les plus démunis. C'est tout simple, il vous suffit de prendre une boîte et de mettre plusieurs choses dedans avec beaucoup d'amour.

Chaque boîte contiendra les éléments suivants :

- un vêtement chaud,
- un produit de première nécessité ,
- un produit alimentaire (pas de produit frais),
- un produit loisir (mots fléchés, jeux de cartes),
- un petit mot d'accompagnement.

Une fois votre boîte faite, vous pourrez la déposer en Mairie. Les boîtes seront ensuite distribuées par le biais d'une association.

Au verso de cette lettre, j'évoquerai tout d'abord un « conte au coin du feu » de Franck Meinen, proposé le 17 décembre par la Médiathèque.

Je reviendrai ensuite sur le sujet de la crise sanitaire avec notamment le retour du port du masques dans les écoles.

Enfin, j'évoquerai le délicat sujet du ramassage des déjections canines, sur lequel un effort collectif doit être fait pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Éric KOEBERLÉ,
Maire de Bavilliers



« CONTE AU COIN DU FEU », DE FRANCK MEINEN

Noël est une période magique où tous les miracles sont possibles à condition d'y croire. N'hésitez donc pas à participer à ce miracle qui ne se produit qu'une fois par an.

Toujours pour Noël, la Médiathèque vous propose, le vendredi 17 décembre un « Conte au coin du feu » de Franck Meinen, accessible à tous à partir de 4 ans.

Ce nouveau spectacle débute avec un conte inédit adapté à la Ville de Bavilliers : les lutins qui vivent dans la forêt proche de la Douce rendaient de nombreux services aux humains jusqu'au jour où... S'ensuivent des histoires d'hiver, contes philosophiques ou merveilleux : le roi givré, le manteau bleu... Et pour finir, une petite aventure du Père Noël : la fin de sa tournée n'est pas de tout repos...

PROCOLE SANITAIRE DE NIVEAU JAUNE DANS LES ÉCOLES

Compte tenu de la situation épidémique actuelle, le protocole sanitaire de niveau 2 (niveau jaune) s'applique dans les écoles de la commune depuis le lundi 15 novembre 2021. Tous les élèves sont accueillis en présents et doivent porter le masque à l'école élémentaire. Le port du masque reste applicable à toutes les personnes intervenant dans les bâtiments scolaires.

Il est également obligatoire pour tous aux abords des écoles. Les gestes barrières ainsi que la distanciation physique restent bien évidemment d'actualité.

La municipalité compte sur chacune et chacun d'entre vous pour appliquer soigneusement ces mesures. Merci d'avance pour votre coopération. Contre la CoVid-19, on ne lâche rien !

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Chacun peut s'en apercevoir régulièrement : les déjections canines constituent des nuisances tant visuelles qu'olfactives. Les déjections de nos chiens, tant adorables soient-ils, posent de véritables problèmes : dégradations du cadre de vie, souillures de l'espace public, prolifération de microbes, risques de chutes, ...

Face à ces problématiques d'hygiène, de santé, d'environnement et de bien-être sensoriel, la municipalité a pris des mesures depuis plusieurs années. Il est demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal. Le non-respect de cette consigne est puni d'une amende d'un montant de 35 €.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et votre engagement sur ce sujet.

VEND. MATINS

Marchés hebdomadaires
Place Jean Moulin

07/12

MARDI DE 10H À 11H

La Courte Histoire
(pour les assistantes
maternelles)
Médiathèque

08/12

MER. DE 10H À 11H

La Courte Histoire
(pour les familles)
Médiathèque

10/12

VENDREDI 20H

Concert de Noël gratuit
par l'orchestre Balada
Salle Jean Moulin

15/12

MERCREDI 20H

Conseil municipal
Salle d'honneur
de la Mairie

17/12

SAMEDI 18H

Conte de Noël
à partir de 4 ans
Médiathèque